



DÉNEIGEMENT ET ÉLAGAGE

L'hiver approchant, nous rappelons à tous les habitants de Saint-Cergue qu'il faut enlever tous les véhicules, remorques, caravanes sur les parcelles communales afin de faciliter les opérations de déneigement et libérer les places à neige. Il en est de même pour les bacs à fleurs, fontaines, bassins ornementaux sis sur le domaine public. Nous vous recommandons aussi de démonter les clôtures et palissades situées en bordure de chemin qui pourraient être endommagées par les engins ou les accumulations de neige. Pensez aussi à terminer les élagages de vos arbres pour fin novembre au plus tard. Coupez toutes les branches, haies qui pourraient entraver le passage des engins de déneigement sur les chemins et en bordure de route cantonale. Ces engins sont larges et hauts; la neige lourde couche les branches, ce qui provoque la casse des rétroviseurs...

Laurent Mathez



LA TÊTE ET LES JAMBES NE S'USENT QUE SI ON NE S'EN SERT PAS

Le comité de Vivre Vieux Vivre Mieux réfléchit et tente d'organiser des rencontres et activités pour les aînés de la commune. Pour cette fin d'année, nous vous proposons:

- des rendez-vous jeux tous les lundis de 14:00 à 16:00, inscription auprès d'Ursula Nyffeler, 022 360 11 92;
- des rencontres café tous les vendredis de 09:30 à 10:30 au restaurant de la Poste, sans inscription.
- des balades accompagnées les mardis 17 octobre, 7 novembre et 5 décembre à 10:00, inscription auprès de Danièle André, 079 686 61 48;
- des repas de midi sous forme de tables au bistro au restaurant de la Poste les mercredis 11 octobre, 8 novembre et 6 décembre, inscription auprès d'Erika Heeb, 077 423 40 94;
- de la pétanque les vendredis 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre et 17 novembre à 15:00 vers le tennis proches du centre communal du Vallon, sans inscription;
- des photos commentées de voyages lointains et des conférences; la première a eu lieu le 4 octobre, d'autres suivront;
- des sorties en partenariat avec ProSenectute; le 16 septembre, 18 participants de Saint-Cergue et Genolier ont visité le musée de la boissellerie à Bois-d'Amont et apprécié un délicieux repas à l'auberge de Givrins; cette sortie était offerte par ProSenectute, dans le cadre de la semaine du goût.

Toutes propositions et suggestions d'activités sont les bienvenues.
Vivre Vieux Vivre Mieux
Case postale 30
1264 Saint-Cergue
079 686 61 48
vivrevieuxvivremieux@gmail.com

Danièle André

CHIENS

Une fois de plus, nous demandons aux propriétaires de chiens de ramasser, au moyen des sachets mis à disposition par la commune, les excréments de leur(s) compagnon(s) à quatre pattes. Une fois utilisés, ces sachets doivent être déposés dans une poubelle publique et non pas laissés dans la nature. Nous rappelons également qu'il est interdit de laisser son chien seul sans laisse sur la voie publique.

Règlement communal de police du 11 janvier 1995 (articles 28 à 36)



Photos: Eliane Sottas



MANIFESTATIONS

ART-TITUDE
Samedi-dimanche 4-5 novembre
SOIRÉES DU CHOEUR MIXTE CHANTE-JURA
Samedi-dimanche 11-12 novembre et samedi 18 novembre
INAUGURATION DE LA PATINOIRE
Samedi 18 novembre
CONCEPT
POLICE-POPULATION
Mercredi 22 novembre
MARCHÉ DE NOËL
Samedi-dimanche 25-26 novembre
TÉLÉTHON
Samedi 9 décembre



Photo: Eliane Sottas

BILLET DU SYNDIC

30^E DÉSALPE

La fête de cette édition jubilaire était magnifique! Dans le centre de l'attention étaient évidemment les vaches décorées, encadrées par leurs bergers, descendant des alpages des hauts de notre commune. Les attelages à chevaux, les chiens St-Bernard, les ânes, les sonneurs de toupins, les joueurs de corps des alpes Echo des Pâturages, le chœur Le petit lac, la fanfare de Chancy, et les lanceurs de drapeaux ont tous contribué à l'éclat de la fête. Pour cette grande édition, la surface dédiée aux stands a été augmentée sur l'emplacement des courts de tennis. Cet espace supplémentaire a donné une sensation de bien-être. Des stands d'une grande variété proposaient des articles traditionnels et nous ont permis d'assouvir notre faim et soif. Les démonstrations de sculpture à la tronçonneuse et de lutte traditionnelle ont fasciné le public. De très nombreux visiteurs ont renouvelé leur attachement à notre coin de terre et à nos traditions. La municipalité remercie de tout cœur le comité d'organisation et les bénévoles qui œuvrent depuis de si nombreuses années avec tant d'énergie et de compétence pour maintenir ce grand évènement!

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE
Autisme 2017, n°24
Responsable de rédaction: municipalité
Responsable d'édition: municipalité
Rédaction: Danièle André, François Brack, Christian Briacca, Pierre Graber, Laurent Mathez, Paul Ménard, Ludvine Pradervand, Françoise Samuel
Photographie et illustration: Pierre Graber, Françoise Samuel, Eliane Sottas
Mise en page: Christian Briacca
Conception graphique: Guillaume Brack
Impression: Baudat SA, L'Orient
Tirage: 1'500 exemplaires
Distribution: tous-ménages

DÉCHÈTERIE
Route du Télésiège 1
Horaires (HIVER):
Lundi, mercredi, vendredi
10:00-12:00 / 15:00-18:00
Samedi
09:00-12:00 / 14:00-18:00

BIBLIOTHÈQUE
Chemin du Carroz-d'Amont 11
T 022 360 14 51
Horaires:
Mercredi
15:30-18:30
Jeudi, vendredi
10:00-12:00

OFFICE DU TOURISME
Place Sy-Vieuxville 3
T 022 360 13 14
Horaires (HIVER):
Semaine
08:30-12:00 / 13:30-16:30
Fermé lundi hors des vacances scolaires
Fermeture annuelle du 30 octobre au 20 novembre

Horaires:
Lundi, mercredi, vendredi
07:30-11:00
Jeudi 14:00-19:00
Mardi fermé

ADMINISTRATION COMMUNALE
Place Sy-Vieuxville 1
Case postale 103
1264 Saint-Cergue
T 022 360 11 46
F 022 360 90 28
commune@st-cergue.ch
www.st-cergue.ch

CONTACTS UTILES



CAMÉRAS À LA DÉCHÈTERIE - SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉS

Si la plupart des citoyens se conforment au règlement de la déchèterie et trient leurs déchets, d'autres ne le respectent pas et dévalorisent ainsi la qualité de notre tri par des déchets inadéquats déposés aux mauvais endroits. L'évacuation des bennes nous est ainsi facturée plus chère, augmentant par conséquent nos frais de fonctionnement. Au vu du nombre d'infractions, faites sciemment ou par insouciance, nous avons pris la décision d'installer des caméras de vidéosurveillance à la déchèterie ainsi qu'au centre de collecte (écopoint) de La Cure. La taxe forfaitaire annuelle étant déjà suffisamment élevée, nous voulons éviter d'augmenter cette taxe pour ceux qui respectent les consignes. Les personnes non disciplinées recevront une amende pour les inciter à plus de soin lors du tri de leurs déchets.

Laurent Mathez

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2017 LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

PRÉAVIS MUNICIPAL NO 11/2017
Arrêté d'imposition 2018.
Par: 36 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL
M. Jean-Michel REY est élu pour l'année 2017-2018.

ÉLECTION D'UNE SUPPLÉANTE POUR LE RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLÉRONES (RAT)
Mme Irina ALEXANDER est élue pour la durée de la législature.

ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT POUR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DE GENOLIER ET ENVIRONS (AISGE)
M. Gilles TIRVAUDEY est élu pour la durée de la législature.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

- Mardi 5 décembre 2017;
- A 19:00 ou 20:00 selon l'ordre du jour.

NAISSANCES

- Chloé GEORGIN le 20 mai;
- Etoá BARRETO DE OLIVEIRA le 11 juin;
- Léa NOGGLER le 1er juillet;
- Sibylle OLIVIER le 20 juillet;
- Rodrigo PAÇÓ DA COSTA le 31 août.

DÉCÈS

- Mme Inger REBMANN le 24 juin;
- M. Remo RONCALLI le 28 août;
- Mme Catherine ZUNTI le 29 août;
- M. Pierre CHRISTINET le 5 septembre;
- Mme Manuela PONCE le 11 septembre;
- M. Arnold GAVILLET le 20 septembre;
- M. Philippe MARCELIN le 23 septembre;
- M. Willy BARDEL le 24 septembre.

LE COIN SCOLAIRE

LE NÉOLITHIQUE

Actuellement à l'école nous travaillons sur le néolithique. Nous avons donc décidé de vous présenter certains thèmes de la vie quotidienne à cette époque. Chez nous, le néolithique a commencé 5'500 ans avant J.-C. Et ailleurs, il y a plus de 10'000 ans.

L'habillement
Tout d'abord, les hommes fabriquaient l'aiguille. Elle était faite avec de l'os. En premier ils faisaient la forme générale de l'aiguille, ensuite ils arrondissaient le bout de l'aiguille. Puis ils la taillaient pour qu'elle soit pointue à l'autre extrémité et enfin ils faisaient le trou. Le tissu était fait avec de la laine de mouton, du lin ou des poils de chèvre. Certains habits étaient aussi faits en peau.

L'élevage
Il y a bien longtemps les hommes commençaient à élever, domestiquer différents animaux comme le loup qui est devenu aujourd'hui le chien. Ces animaux qu'ils élevaient, avaient beaucoup d'utilités: leurs peaux, leur force, les défenses... Les peaux, par exemple, servaient à faire des habits. La force des vaches servait à tirer des choses lourdes. Les défenses des animaux servaient à faire des bijoux et des armes.

La poterie
Pour faire les premiers récipients en argile, on prenait de la terre humide et ensuite on la formait avec la technique des colombins. Les hommes prenaient de l'argile et ils formaient des saucissons qu'ils mettaient les uns sur les autres, ensuite



ils lissaient le tout et ça faisait un bol. Ils les séchaient avec la chaleur du soleil pour commencer, puis ils ont trouvé une meilleure technique qui consistait à empiler les bols, les recouvrir de bois et y mettre le feu.

Fabrication du pain
Il fallait commencer par récolter le blé avec une faucille.

Pour extraire les grains de blé, il fallait battre le blé avec un outil qui s'appelait le fléau. Les grains étaient ensuite écrasés par une meule pour obtenir de la farine. Et après, on mettait cette farine dans des greniers ou des grands trous pour la stocker. Après on mélangeait la farine avec l'eau, on mettait à cuire et voilà le résultat.

Le transport
La charrette était tirée par des bœufs, elle sera transformée en charrette pour transporter la nourriture, les objets. etc. Il y avait un autre moyen de transport pour

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 2 | 3 | |
| 3 | | 4 | |
| | | 1 | |
| 1 | | | 4 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | 3 | | 4 | |
| | | 1 | | 2 |
| | | | | |
| 1 | 3 | | | 4 |

SUDOKU

| | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|
| | | 1 | | | |
| | | | | | 4 |
| 3 | | | | | |
| | 4 | | | | 2 |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | 2 | 4 |
| 6 | | 2 | | | |
| | 6 | | | 5 | |
| | | 1 | | | |
| | 3 | | 2 | | |
| | | 5 | | | 6 |

Ecole: grilles de Sudoku d'Alexandre, Léo, Lucas et Sasha

les hommes qui habitaient proche de l'eau, c'était un bateau qui s'appelait la pirogue.

Ecole: texte de Dorian, Nathan, Safwan et Sonyal

SOS ACCOMPAGNAT(E)S / SURVEILLANT(E)S

L'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE) cherche des accompagnants pour assurer l'encadrement des élèves dans le train et sur le chemin de l'école sur la ligne du NSICM. Travail rémunéré, sous contrat, bénéficiant des vacances scolaires et abonnement de train pris en charge pour les zones correspondantes.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous remercions de prendre contact avec nous.

AISGE
Route de Duillier 9
1272 Genolier
022 366 42 91 (du lundi au jeudi de 08:00 à 12:00)

Ludvine Praderwand

PARCELLES DU SITE DE L'OBSERVATOIRE

Il aura fallu 11 ans de procédure, 3 législatures et de nombreux «coups fourrés» de la société Idemo Stiftung basée au Liechtenstein, pour que cette affaire arrive à un dénouement positif pour la commune de Saint-Cergue. Le dernier «coup fourré» qui date de 2016 était la suppression de l'inscription au registre du commerce du Liechtenstein...

Eh oui, comment poursuivre une société qui n'existe plus? Ceci a été corrigé avec l'aide de notre avocat et d'un avocat-conseil à Vaduz. Finalement, le 4 septembre dernier, la vente aux enchères de plusieurs parcelles du site de l'Observatoire a pu avoir lieu à Nyon sous l'égide de l'office des poursuites. La commune de Saint-Cergue a pu acquérir la parcelle 142 sur laquelle était construit l'annexe de l'hôtel, détruite en 2006 au frais de la commune, dont la mise initiale était de CHF 232'000.

La créance de la commune sur cette parcelle était garantie par une hypothèque légale de CHF 231'700. Après plus de 10 ans de procédures coûteuses, les autorités ont pu récupérer la parcelle en échange de l'annulation d'une partie des sommes qui lui étaient dues par les anciens propriétaires. Les frais de justice et autres intérêts, s'élevant à plus de CHF 100'000, n'ont en revanche pas pu être récupérés par le produit de cette vente. Par contre, pour la somme de CHF 1'000, la commune a également acquis la parcelle 172 de 12'173 m2 où se trouvait l'ancien minigolf de l'hôtel. Ces acquisitions vont dans le sens des objectifs des municipalités actuelle et précédente [préavis 07/2006 qui prévoyait CHF 350'000 pour l'achat de cette parcelle; préavis qui a été utilisé pour cette acquisition]. En conclusion, notre commune a eu l'opportunité d'acquérir la parcelle 142 en échange d'une créance et la parcelle 172 pour CHF 1'000, nous permettant ainsi de garder la maîtrise du foncier sur ce site stratégique.

Pierre Graber



Mobates Services
Yoann Blum
Route de France 52, 1265 La Cure
079 401 92 86
info@mobate.ch, www.mobate.ch

François Brack



COMMERCES

MOBATE SERVICES

C'est sous l'acronyme MobAté que Yoann Blum, un enfant de Saint-Cergue puisqu'il y est né, a débuté voilà cinq ans à La Cure une activité indépendante de mécanique localisée au numéro 52 de la route de France; autrement dit à une centaine de mètres avant la douane, presque aux confins de la commune dans le petit bâtiment à toit plat qui, jadis, fut une station-service. Après avoir acquis une formation de mécanicien sur poids lourds qu'il exerce quelques années, Yoann Blum part travailler pour la société des remontées mécaniques de la station vaudoise de Villars dont il a la responsabilité du parc des machines. Il s'occupe alors des dameuses de pistes, des fraiseuses, bref de tout ce qui est mû par un moteur. D'esprit indépendant il ne résiste pas à l'envie de monter sa propre entreprise et décide en 2012 d'ouvrir une enseigne en Valais d'abord puis sur la terre de ses ancêtres. La Municipalité à qui il adresse une demande lui propose le local de La Cure alors inoccupé qu'il s'empresse de transfor-

mer en un petit atelier de mécanique, auquel il vient d'adjoindre un nouvel espace de travail. Compte tenu d'une situation un peu excentrée et ne voulant pas attendre que les clients lui fassent la politesse de l'appeler, il décide de mettre sur pied un atelier mobile dans un grand fourgon brian, que vous avez certainement croisé sur la route, et d'aller ainsi au-devant de sa clientèle. Cette formule lui permet d'être présent non seulement sur le territoire de la commune de Saint-Cergue mais également sur l'Arc lémanique.

Au bénéfice de compétences élargies, Yoann Blum est à même de s'occuper de la plupart des types d'engins allant de la machine agricole à celle de chantier mais plus particulièrement des machines de jardin, tondeuses, débroussailluses et des fraiseuses à neige qu'il propose par ailleurs à la vente, neuves et d'occasion et sur lesquelles il effectue service et entretien. Cette prestation de proximité rapide et flexible est proposée vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour les fraiseuses à neige. Yoann Blum est disponible au téléphone sept jours sur sept. Utile lorsque l'on sait qu'une machine ne tombe en panne que lorsque l'on en a besoin.

INAUGURATION DE LA PATINOIRE

La patinoire provisoire, qui sera située au pied des pistes de notre village, sur des courts de tennis, sera mise en fonction le samedi 18 novembre. A cette occasion, la municipalité vous invite pour un apéritif d'inauguration à 11:00. Dès ce moment-là, vous pourrez chausser vos patins. Cette première journée sera ponctuée d'un tournoi d'Eisstock de 13:00 à 15:00 (inscriptions lors de l'apéritif). Dès 15:00 la place sera au patinage libre. Les déguisements style année disco seront appréciés. Toute la journée d'inauguration, les entrées seront libres (mais les locations de patins payantes).

Voici les infos pour l'utilisation régulière de la patinoire: les tarifs d'entrée pour la patinoire seront de CHF 5.00 par adulte, CHF 3.00 par enfant et CHF 2.00 par enfant en groupe d'au moins 10 enfants (payé collectivement). Les tarifs des locations de patins sont les mêmes que les entrées (donc respectivement CHF 5.00, CHF 3.00 et CHF 2.00). Les horaires seront les suivants:

- Mardi et jeudi
 - patinage libre 15:30-19:00;
 - soirées privées 19:30-21:30*
- Mercredi
 - hockey libre 12:00-14:00;
 - patinage libre 14:30-21:30
- Vendredi
 - patinage libre 15:30-21:30

Samedi
Eisstock 12:30-15:00;
patinage libre 15:30-21:30

Dimanche
patinage libre 10:00-17:00
*réservations trarieuxloic@gmail.com

Les horaires des vacances de Noël et des relâches de février seront nettement élargis. Nous espérons vivement que cette patinoire correspondra aux envies et attentes de nombreux habitants de notre commune.

François Samuel

FINANCES - MAINTIEN DU Taux D'IMPOSITION À 66 POINTS

La conjoncture permet à la commune d'envisager sereinement l'année future. Au cours de la prochaine année, de nombreux investissements sont prévus. Le principal sera celui de la construction de la nouvelle école qui, rappelons-le, sera rachetée par l'Association intercommunale scolaire de Genolier et environs (AISGE). Les autres éléments importants d'investissement seront les travaux de sécurisation de Sous-les-Roches, les aménagements routiers et la réalisation du plan d'évacuation des eaux usées.

À la fin de 2017, notre dette devrait être inférieure à 10 millions. Pour 2018, cette dette passera à un peu moins de CHF 13

SKI DE FOND

Le bilan comptable du ski de fond a vécu trois hivers très moyens en raison des conditions météorologiques et d'une attractivité importante des prix pratiqués en France. La conséquence directe est un report des ventes de vignettes à la journée au lieu de l'abonnement de saison. En réponse à cette situation, nous allons renforcer la présence de personnel aux caisses de La Givrine. Pour cette raison, nous sommes à la recherche de personnel pour la vente de vignettes ski de fond aux cabanes de La Givrine/La Trélasse.

Cette année deux parcours de ski de fond, La Givrine-Bonne fontaine-La Tourbière et La Givrine-Le Marchairuz ont été ajoutés à l'offre SuisseMobile (nouvelle rubrique Ski de Fond sur leur site) qui sera disponible sur leur application pour smartphones. Rappelons que cette application présente les parcours, avec description et illustration sur une carte géographique.

Toutes les cartes de ski de fond seront en vente au guichet de l'administration communale à partir du 1er novembre 2017. Nous souhaitons à tous les pratiquants de ski nordique un hiver enneigé et beaucoup de plaisir sur nos pistes ensoleillées.

Pierre Graber

1ER AOÛT

Lors de notre fête nationale, une petite burrasque a emporté les tentes qui devaient protéger les participants du tournoi de pétanque des

millions. La charge de cette dette devrait se maintenir autour de CHF 80'000, soit 0.6% de nos revenus totaux. En d'autres mots, pour chaque CHF 100 que la commune encaisse, il faut prévoir 60 centimes pour financer notre dette. Pour information, la mesure de la part des revenus affectée au paiement des intérêts de la dette est considérée comme bonne par les instances de vérification comptable du canton lorsqu'elle est inférieure à 5%.

Aujourd'hui, c'est parce que les finances de la commune sont saines que nous pouvons avoir accès à des taux d'intérêt négatifs, mais le montre le nouveau prêt à 6 mois de CHF 1.4 million à un taux d'intérêt de -0.16%.

Pour toutes ces raisons, le niveau d'impositions pour 2018 reste stable à 66 points d'impôt et ne devrait pas être modifié à court terme.

Les finances de la commune présentent quand même quelques ombres au tableau. Parmi elles, nous devons citer notre marge d'autofinancement qui ne permet pas de couvrir à elle seule le financement de nos investissements et nous oblige à recourir aux emprunts. La croissance de la facture sociale est un autre élément négatif qui sera inévitablement impacté par l'augmentation des primes d'assurances maladie; des ombres, qui sont identiques à celles des autres communes vaudoises.

Paul Ménard

SKI ALPIN SUR LES PISTES DU VILLAGE

Nous sommes heureux d'annoncer que la piste de la Cuvette pour débutants de tous âges sera éclairée en soirée. Les habitants et visiteurs ne maîtrisant pas encore leurs lattes pourront donc venir sans appréhension faire leurs premiers essais pendant que leurs amis skieurs confirmés s'élançeront sur les pistes du Corps de garde et du Bois.

TéléDôle et la municipalité désirent rendre l'accès aux pistes du village plus attractives. Dans cette optique les tarifs pour les pistes du village ont été revus à la baisse. La journée sera CHF 20.00 pour les adultes et CHF 14.00 pour les enfants jusqu'à 16 ans et les seniors dès 66 ans; les demi-journées (jusqu'à ou dès 13:00) et les soirées seront à CHF 14.00 et CHF 9.00 selon le groupe d'âge. De plus, les remontées proposeront un tarif avantageux pour familles dès 3 personnes. Inchangés, les abonnements de saison coûteront CHF 180.00 ou CHF 100.00 selon le groupe d'âge. Le forfait ski-fondue très avantageux restera à CHF 33.00. Nous espérons que la cohabitation avec la patinoire et la buvette rendra les pistes encore plus attractives pour les groupes et familles à intérêts variables. Pendant que l'un skie, l'autre patine, et un troisième boit un verre...

Françoise Samuel



Photo: Françoise Samuel

SORTIE DES AÎNÉS

Le 22 septembre a eu lieu la traditionnelle sortie des aînés (70 ans et plus). Notre destination se situait en France voisine. Après une pause-café croissant à Bonlieu et un arrêt sur une esplanade qui surplombait l'une des cascades du Hérisson, nous avons embarqué sur Le Louisiane qui navigue sur le lac de Vouglans. Tout au long de notre croisière, agrémentée d'un repas, le capitaine nous a donné des informations sur le lac, sur la construction du

barrage qui l'a créé et le gigantesque pont qui le traverse, sur les animaux qui le peuplent et l'activité touristique et sportive qui s'y est développée. Ensuite notre très sympathique chauffeur de car, Frédéric, nous a acheminés vers le «Musée des machines à nourrir et courir le monde», où de nombreuses maquettes en bois témoignent du travail minutieux d'un passionné du modélisme. Après un petit apéritif, c'était le moment d'entamer le chemin du retour.

Françoise Samuel



Photo: Françoise Samuel

LG TRAIL

La première édition du LG Trail, nommée ainsi car elle relie Lausanne à Genève, nous a fait l'honneur de faire escale à Saint-Cergue. Cette course de 112 km avec 3'350 m de dénivelé positif a permis à 500 coureurs et de nombreux accompagnants de traverser notre village et de parcourir les crêtes du Jura. La demi-course démarrait chez nous. Nous espérons que cette course va devenir une tradition.

Françoise Samuel



Photo: Pierre Graber



La salle de gymnastique Mieux en Corps et les 2 vestiaires/douches sur la droite

Photo: Pierre Graber

la soif. Rappelons que Marcel est un ancien municipal de Saint-Cergue, dont il s'occupait des finances. Marcel est entré dans sa centième année, entouré de sa femme Lily et de sa fille. Il était en bonne forme, les yeux pétillants de vie. De la part de nous tous, tous nos vœux pour cette centième année et longue vie au doyen de notre commune.

Pierre Graber

OUVERTURE DE L'ANCIENNE POSTE

L'ancienne poste a été acquise par la commune de Saint-Cergue en juin 2016 afin d'y créer un pôle d'animation commercial et social au centre du village. Le projet retenu par la municipalité comporte une salle de gymnastique, qui prend place dans l'ancien garage où était trié le courrier, une petite boutique et deux locaux sociaux séparés par une cui-

sinette. Il aura fallu un peu plus d'un an pour créer le projet, obtenir les autorisations et aménager la boutique du rez-de-chaussée et la salle de gym au rez inférieur. La boutique Passion Nature a été inaugurée le 26 septembre par la gérante. La salle de gymnastique sera exploitée par Mieux en Corps qui a commencé ses activités de remise en forme le 2 octobre. Les travaux de réhabilitation et de transformation continuent avec l'aménagement des locaux sociaux. La date d'inauguration officielle de ces nouveaux locaux vous sera communiquée dans la prochaine édition du journal.

Pierre Graber